

Atelier de recherche
SOL 6021 (3crédits), 6022 (6 crédits)

Descriptif

Les ateliers de recherche constituent un début d'insertion professionnelle pour les étudiants qui visent une carrière en recherche, que ce soit dans le milieu académique ou dans différents types d'organisations publiques, parapubliques ou privées. Les ateliers peuvent être de 3 ou de 6 crédits, selon l'ampleur du travail demandé et les exigences de la formation. Le département est flexible sur les formes que peuvent prendre les ateliers de recherche. Toutefois, certains critères doivent être respectés. *Le travail demandé devrait être un travail de sociologue, c'est-à-dire ne pas demander uniquement des compétences techniques.* Les ateliers devraient permettre d'approfondir des aspects du "métier" de sociologue-chercheur. Ils peuvent demander de la recherche documentaire, un type d'analyse qualitative ou quantitative, la constitution d'un instrument de recherche, la cueillette de données de divers types. **Ils doivent être intégrés à la formation de l'étudiant et contribuer à l'avancement de sa recherche dans le cadre de son mémoire de maîtrise.**

Modalités d'inscription

Les ateliers ne peuvent pas commencer avant qu'au moins un trimestre de scolarité soit complété. *L'étudiant, l'étudiante doit avoir rempli l'ensemble des exigences de la scolarité entreprise et ceci, avec des résultats acceptables (minimum de B+ pour tous les cours suivis) avant d'entreprendre son atelier de recherche.* Quel que soit le moment où se déroulera effectivement l'atelier, l'entente sur les activités à réaliser dans ce cadre doit être conclue le plus tôt possible dans la scolarité, ce qui permet entre autres à l'étudiant de planifier sa scolarité et au groupe de recherche, de planifier l'accueil de l'étudiant. *L'entente doit avoir été conclue avant que l'étudiant ne s'inscrive à l'atelier de recherche.*

Modalités d'évaluation

Le cours SOL 6021 est un cours de niveau maîtrise de trois crédits et le cours SOL 6022 est de six crédits. On s'attend donc à ce que l'atelier de trois crédits demande *en tout* environ 22 jours de travail et celui de six crédits, environ 44 jours. L'évaluation est basée sur deux documents :

1. Un rapport de stage de 8 à 12 pages présentant (a) le projet de recherche dans lequel l'étudiant était impliqué, dont la problématique, les axes ou volets, les méthodes utilisées, le déroulement et (b) une description détaillée de son rôle dans cette recherche (des tâches effectués, avec qui, etc.) et un bilan de son expérience (les surprises, les difficultés).
2. Un rapport d'évaluation provenant du chercheur qui l'a supervisé.